

REGLEMENT Justine Henin 2025

1. Juge-Arbitre : Darquenne Gilles
0478/32.00.28 ou gildarq@hotmail.Com

2. Le tournoi se déroule du jeudi 18 juin au dimanche 28 juin 2025 sur 9 terrains intérieurs

Toutes les catégories peuvent jouer à l'intérieur sur dur ou à l'extérieur sur brique pilée de manière aléatoire.

Les matches seront programmés de 09h à 22h30 (dernière programmation)
Les inscriptions peuvent être clôturées anticipativement en fonction du nombre total d'inscrits.

3. Le tournoi compte pour les nouveaux classements 2025.

4. Epreuves organisées :

- **Dames** 1,2, 3, 4, 5, 25 (1, 2, 3, 4), 40 (2, 3, 4), 55 (1,2,3)
Messieurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 35 (2, 3, 4, 5, 6), 50 (2, 3, 4, 5), 60 (1, 2, 3, 4)
Jeunes JG et JF : -9 (1,2,3), -11 (1,2,3), -13 (1,2,3), -15 (1,2,3)

Le juge arbitre se réserve le droit d'annuler toute épreuve ne réunissant pas un minimum de 4 participants en Adultes.

En catégories jeunes min 2 participants.

5. Clôture inscriptions : lundi 15 juin à 20h ; Pour le bon déroulement du tournoi, les inscriptions peuvent être clôturées prématurément dans toutes les catégories.

6. Inscriptions : uniquement via www.aftnet.be

7. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 17 juin 2025.

8. Mode de convocation :

- pour le premier tour sur www.tppwb.be
- pour le 2ème tour : à la table du juge-arbitre

9. Droit d'inscription : Adultes : 20€ paiement unique
Jeunes : 12€ paiement unique

10. Disponibilités :
Adultes : WE : 9h00 à 23h30
Semaine : 16h00 – 23h30
Jeunes : WE 9h00 à 20h00
Semaine : 16h00 – 20h00

Les joueurs inscrits en adultes doivent être disponibles pour jouer 2 matches par catégorie entre le jeudi 18 et le dimanche 21 juin.

Le juge-arbitre essaiera dans la mesure du possible de tenir compte des indisponibilités indiquées à l'inscription par le joueur, mais ceci n'est, en aucun cas, une obligation.

11. Les balles Babolat Team sont fournies pour les finales.

12. Le Comité du tournoi se réserve le droit de prendre toute décision afin de garantir le bon déroulement du tournoi.

13. Tout cas non prévu au présent règlement sera solutionné sans appel possible par le Comité du Tournoi.

14. Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT ainsi qu'au présent règlement particulier.

Lu et approuvé par la
Commission Critérium Brabant AFT